



On ne lâche rien !

Le **3 décembre** les Retraité.e.s du Nord étaient mobilisé.e.s devant les sous-préfectures de **Cambrai** et **d'Avesnes** et de la Préfecture de **Lille**, ainsi que lors d'une réunion publique à **Dunkerque** pour échanger sur la situation actuelle et les annonces gouvernementales sur la revalorisation des pensions. C'est plus de **300 personnes qui se sont réunies dans notre département**, avec une forte participation des cheminots, pour dénoncer ce qui est prévu par ce gouvernement : **la non indexation des retraites sur l'inflation au 1er janvier 2025.**

Une délégation a été reçue en Préfecture ; lors de ce rendez-vous, nous avons réaffirmé

- Notre engagement à **défendre une société solidaire** et avons dénoncé les propos des politiques qui créent des divisions volontaires en stigmatisant les personnes RSA, chômeurs, immigrés, retraités etc.
- Notre détermination à faire respecter la revalorisation au 1er janvier, comme prévu par les textes.

Pour le **département du Nord**, nous avons déposé **4218 signatures** dont 566 signatures en ligne. Au-delà des chiffres cela signifie que **nous avons rencontré 3652 personnes** sur les marchés ou lors de réunions publiques pour échanger, expliquer, écouter et débattre de nos propositions et c'est une **richesse essentielle à notre engagement militant.**

Nous avons dénoncé la casse des Services Publics, ciment de la cohésion sociale dans notre pays, le gel des salaires, la destruction de l'emploi sur tous les secteurs, industrie, fret, commerces etc. pour satisfaire aux demandes du Capital avec toujours plus de profit en écrasant l'intérêt général et nous avons réaffirmé que **les retraité.e.s étaient solidaires de tous les mouvements en cours** et qu'ils participeraient aux mobilisations.

Comme la motion de censure a été votée, cela implique une revalorisation des pensions qui s'appliquera à hauteur de l'inflation (2,2%) au 1er janvier 2025 pour toutes et tous les retraité.e.s.

Quoi qu'il en soit, nous continuerons à lutter pour nos revendications

- **Aucune retraite inférieure au SMIC.**
- **Revalorisation des pensions, indexée sur le salaire moyen.**
- **Rattrapage des pertes de revalorisation subies depuis 2017.**

SOMMAIRE

Page 1 : Editio.

Page 2 : Commission Exécutive de l'USR Nord du 15 novembre 2024.

Page 3 : CPAM de Lille.

Pages 4, 5, 6 et 7 : Journée d'actions du 3 décembre des retraité.e.s sur Lille et dans les territoires (Cambrais et Sambre - Avesnois).

Page 8 : Initiatives des retraité.e.s pour les pétitions.

Page 9 : Balance ton Ehpad Comité général du 13 de l'Union Départementale.

Page 10 : 53e congrès de l'Union Locale de Halluin.

Page 11 : 24e congrès de l'Union Locale de Comines.

Page 12 : 13e Congrès de l'USR 59.

Commission Exécutive du 15 novembre 2024 de l'Union Syndicale des Retraité.e.s du Nord

Extraits du compte-rendu de la Commission Exécutive :

Activité revendicative : éléments du débat

Question **sur le processus de luttes** avec multiplicité et éparpillement des dates : avis partagés sur le fait que cela nuit à la mobilisation et au contraire, cela conduit à la convergence plus large.

La question de l'état de santé de la CGT est posée avec un niveau de mobilisation insuffisant, en particulier sur des sujets de société (la Paix, violences sexistes et sexuelles, avortement, expulsions locative et trêve hivernale).

Le fait que la problématique des transports urbains lillois soit pris en compte par un collectif informel est significatif.

La question du lien et action avec UL et syndicat CGT ILEVIA interpelle ? Des dates oui mais que se passe-t-il entre deux et après ? AG le 12 décembre au soir pour décider de la suite ? Quelles formes d'action ? constat du manque d'ancrage dans l'entreprise.

Le CCN a décidé d'un appel à la mobilisation pour la défense de l'emploi industriel dans un contexte de nombreuses suppressions d'emploi qui demande un prolongement à l'image de ce en quoi s'engagent les cheminots.

- Les **débats publics** initiés par notre USR (PLFSS) doivent servir de points d'appui pour les mobilisations, par les perspectives que la CGT peut apporter ; sensibiliser sur le désengagement de la sécu en rapport avec les exonérations de



cotisations sociales alors que le montant des dividendes versés aux actionnaires augmente d'année en année.

Action spécifique des retraités du 3 décembre : décision de se rassembler dans les territoires en remettant les pétitions aux sous-préfectures à partir d'un PV reprenant le nombre « local » avec celui du département.

A Lille, un PV comportant le nombre de pétition du département sera remis à la préfecture (14h). La question des pétitions signées en ligne est posée car nous n'avons pas de visibilité si ce n'est le nombre pour le Nord. Un rappel est fait sur l'importance de cet outil qui permet d'aller au contact pour informer, débattre et éventuellement syndiquer. Concernant la connaissance des signatures, il est nécessaire de les collationner au fil de l'eau avec l'USR pour le suivi et établir le PV.

Réflexion sur courrier CGT destiné au NFP : quel attendu ? le changement ne doit-il pas venir des salariés dans les entreprises ?

27 novembre, CPAM de Lille, l'USR 59 fait signer...



Compte rendu de l'initiative à la CPAM de Lille le 27 novembre.

A l'appel de la fédération CGT des organismes sociaux, l'USR 59 a répondu présente pour la défense du service public, de notre protection sociale, des moyens efficaces pour y répondre, et une meilleure organisation du travail permettant de répondre aux attentes des assurés sociaux.

Ce 27 novembre, plus de 100 militants et salariés étaient présents à ce rassemblement à l'appel des syndicats des organismes sociaux, de l'Union Locale de Lille, du collectif de la reconquête de la sécurité sociale de l'Union Départementale et de l'Union des Syndicats des Retraité.e.s 59 avec ses sections professionnelles dont la santé, la métallurgie, la Fapt et l'UFROS), **196 pétitions** pour la revalorisation des pensions ont été signées ce qui porte à **2195 pétitions**, pour le département, remontées à l'USR 59.

3 décembre 2024, journée d'actions des



**200
PARTICIPANTS
RASSEMBLÉS
PLACE DE LA
REPUBLIQUE**



retraité.e.s sur Lille et les territoires...

Motion des retraité.e.s du Cambrésis CGT, FO, CFDT, CFTC, FSU, CGC.



Délégation des camarades de la C.E. de l'USR 59
et des retraité.e.s de l'UL, reçues à la sous-préfecture

Les propositions du gouvernement en matière de revalorisation des pensions vont une nouvelle fois aggraver la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble des retraité-es : 0,8 % au 1er janvier 2025 pour toutes et tous et 0,8 % au 1er juillet 2025 pour celles et ceux dont la pension (base +complémentaire) est inférieure à 1500 euros bruts.

Or, en application de l'article L161-25 du Code de la Sécurité Sociale les retraites de base devraient être revalorisées de 2,2 % au 1er janvier 2025.

Depuis 2008, les gouvernements successifs ont déjà reculé d'un an la revalorisation des pensions de retraite des régimes de base.

Jusqu'à fin 2008 les pensions de retraite étaient revalorisées au 1^{er} janvier de l'année N en fonction de l'inflation prévue dans la loi de Finances de cette année N en corrigeant éventuellement si la revalorisation de l'année N-1 avait été trop importante ou insuffisante.

Sarkozy a décidé de reporter au 1^{er} avril en 2009 sous prétexte d'éviter cette correction : **3 MOIS PERDUS.**

En 2016 **Hollande** a décidé de reporter à compter de 2017 la revalorisation au 1^{er} octobre : **6 MOIS PERDUS.** De plus il a changé le mode de calcul de la revalorisation en substituant à la revalorisation sur l'inflation à venir une revalorisation sur l'inflation constatée

ce qui décale d'autant l'augmentation des pensions de retraite. Ce qui fait perdre 7 mois de revalorisation des pensions. Les conséquences sont plus importantes avec une inflation élevée ce qui a été particulièrement vrai depuis 2022.

Enfin **Macron** a reporté la revalorisation du 1^{er} octobre 2018 au 1^{er} janvier 2019 : **3 NOUVEAUX MOIS PERDUS.**

Et maintenant **Macron et Barnier** veulent encore reporter de **6 MOIS** la revalorisation pour 2025.

De plus, ces 3 présidents ont pris des mesures fiscales pénalisant beaucoup de retraités. Suppression de la demi-part pour l'impôt sur le revenu par **Sarkozy** pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, celles ayant élevé seules au moins un enfant pendant au moins 5 ans conservant néanmoins cette demi-part. **Hollande** a soumis la majoration de pensions pour les parents de trois enfants et plus à fiscalisation et **Macron** a augmenté le taux de CSG de 1,7 point au 1^{er} janvier 2019 pour de nombreux retraités.

Il faut arrêter de stigmatiser les retraités. Le service statistique du ministère du travail vient de publier son rapport sur les retraités en 2022, la pension mensuelle de retraite moyenne était de 1 565 € bruts. La pension des femmes était inférieure de 38 % à celle des hommes.

3 décembre sur le Cambrésis

La frénésie anti-retraité-es ne semble pas avoir de limite dans l'actuelle sphère gouvernementale. Ainsi revient à nos oreilles cette petite musique demandant la suppression de l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour les retraités. Une économiste a même argumenté que cela ne concernerait que les retraités imposables oubliant simplement que si cet abattement était supprimé, des retraité-es verraient leur revenu fiscal de référence augmenter et deviendraient imposables à l'impôt sur le revenu avec comme conséquences des augmentations de CSG, de CASA, de CRDS et des conséquences sur certaines aides liées au RFR.

Il faut se souvenir que les plus fortunés de notre pays ayant de confortables revenus de capitaux mobiliers ne payent sur ces revenus que 12,8 % d'impôt sur le revenu grâce à la flat tax instaurée par le président **Macron** à compter de 2018 alors qu'ils devraient payer 41

ou 45 % sur la majorité de ces revenus s'ils étaient soumis au barème de l'impôt sur le revenu.

A la dégradation du pouvoir d'achat des pensions et retraites s'ajoutent les conséquences des coupes budgétaires tous azimuts dans les dépenses publiques : 4 milliards sur les dépenses de fonctionnement de la Sécurité sociale, 1,7 milliard sur les remboursements de frais de santé (augmentation du ticket modérateur, baisse des remboursements des médicaments) . Pour partie, ces coupes budgétaires sont un transfert de charges de la sécurité sociale vers les mutuelles avec une répercussion inéluctable sur le montant des cotisations. C'est la double peine !

Ces mesures sont inacceptables et injustes face à la réalité que vivent les retraité-es .

**LES RETRAITES NE SONT NI DES PRIVILEGES,
NI DES NANTIS**

Compte rendu du rendez-vous en sous-préfecture d'Avesnes

Présents :

Mme la sous-préfète d'Avesnes sur Helpe et son directeur de cabinet.

Pour le Syndicat Multi professionnel des retraités CGT d'Aulnoye Aymeries :

- Marie Hélène BOURLARD
- Isabelle MAIRIAUX
- Jean Paul TRIQUET

Pour le Syndicat Multi professionnel des retraités CGT de Maubeuge :

- Christian DANCOT
- Claude BOURGEOIS
- Jean Michel DENIS

Nous avons pu échanger avec la sous-préfète pendant 1h10.

Au cours de cet échange nous avons abordé les différentes revendications portées par le groupe des 9 :

- La revalorisation des pensions au 1^{er} janvier 2025, à hauteur de l'inflation qui est estimée à 2,2%,

- Une augmentation immédiate de 10% des pensions pour rattraper la perte subie depuis plusieurs années,
- L'indexation des pensions sur le salaire moyen,
- Pas de pension en dessous du SMIC

Nous avons étayé nos revendications par des exemples concrets de situations que nous avons rencontrées dans le cadre de la campagne de signatures de notre pétition.

Nous avons mis en avant le fait d'avoir échangé avec de nombreuses retraitées qui ont une pension inférieure à 1000,00 € et qui doivent faire le choix entre se nourrir, se chauffer ou se soigner.

Cette démonstration de la précarité des retraitées nous a permis d'aborder une des revendications de la CGT, l'égalité professionnelle femme/homme et rappeler que les écarts entre les femmes et les hommes sont de 27% chez les actifs et de 44 % chez les retraités.

et dans la Sambre - Avesnois



Nous avons mis un focus sur les difficultés pour pouvoir se soigner liés notamment à la désertification de l'offre de soin sur notre territoire : manque de médecins généralistes et de médecins spécialistes, de moyens dans les hôpitaux pour réaliser les examens, les dépassements d'honoraires exorbitants. Situations qui engendrent pour un nombre croissant de retraités des contraintes de déplacements pour pouvoir accéder à des soins. Déplacements qui participent à accentuer une augmentation des dépenses fragilisant un peu plus les retraités.

De même nous avons évoqué une incompréhension, car depuis plusieurs années différentes institutions, l'Institut national d'études démographiques (Ined), qui est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) nous indiquent que la population française vieillit, que nous allons avoir de plus en plus de personnes de plus de 60 ans, de plus de 65 ans et de plus de 75 ans. L'expérience démontre que le vieillissement fait apparaître des besoins nouveaux dans le domaine de la santé et de l'accompagnement des personnes âgées.

Nous avons exprimé notre inquiétude et incompréhension sur ce manque d'anticipation de la part des gouvernements. Il

y a un sentiment de maltraitance de l'Etat vis-à-vis des personnes âgées. Juste un peu d'émotions au moment de l'éclatement d'un scandale puis rapidement plus rien. Aucun changement.

Nous avons abordé notre volonté d'organiser un débat sur notre territoire pour recenser les besoins en termes de santé avec une orientation un peu plus accès sur les personnes âgées.

De même nous avons abordé les prémisses d'une réflexion sur une analyse de l'offre d'accompagnement des personnes âgées, l'aide à domicile, les EHPAD, la médecine de proximité.

La nécessité de revoir les modalités de financements qui ne sont pas adaptés et qui de ce fait participe à une dégradation de la qualité des offres d'accompagnement notamment à cause de la perte d'attractivité des métiers du fait de salaires trop bas. Des structures médico-sociales qui par l'évolution des besoins des personnes accueillies devraient peut-être basculer vers le sanitaire, etc ...

Autre point abordé, la fermeture de services publics réduisant l'accueil des citoyens ce qui met en difficulté de nombreuses personnes en retraite qui ne maîtrisent pas les outils numériques mis en place pour palier à ces fermetures.

Initiatives des retraité.e.s pour la signature des pétitions sur le territoire lillois



Lomme
23 novembre 2024
108 signatures

Hellemmes
23 novembre 2024
61 signatures



Marché de Fives
26 novembre 2024
114 signatures

Hommage à nos disparus



Michel Couteau est décédé. C'est un grand militant des cheminots de Hellemmes qui nous quitte. Militant infatigable, il a participé à la création et au développement de l'USR 59 à sa retraite.

Au nom de la Commission Exécutive de l'Union des Syndicats de Retraité.e.s 59, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, ses proches et camarades.

Le secrétariat de l'USR 59.

Balance ton Ehpad

**La santé n'est pas un coût
ni une dette, ce doit être
un investissement
pour l'avenir !**

Habitants, citoyens du Val de Sambre, familles, étudiants, professionnels du privé et du public, venez lutter afin de préserver les droits des vôtres mais aussi ceux des agents, des salariés, des femmes et des hommes qui contribuent à améliorer le quotidien de nos aînés. Le gouvernement, les politiques et la direction... **TOUS COUPABLES !**



Comité général de l'UD du 13 décembre 2024 à Aulnoye-Aymeries

Décisions prises à l'issue du Comité Général

18/12 : Motion de soutien, pour la camarade Aline, concernant l'entretien préalable au licenciement et appel au rassemblement à 16H30.

23/01 il est prévu d'organiser un **meeting à Dunkerque** pour « organiser » tous les salariés et la population à lutter.

En effet, la casse de l'industrie mettra à mal tous les emplois sous-traitants, les services publics du Dunkerquois sachant que l'hôpital de Dunkerque souhaite déjà supprimer des emplois (alors qu'il y a 3 sites SEVESO à proximité...) et nuira à l'activité commerciale.

(Retour sur la convocation d'Arcelor Mittal à la Commission des finances le 22/01)

7/02 : organisation d'un **débat public sur les**



transports Nous sommes à un tournant, ensemble il nous faut travailler les consciences, aller au débat avec les salariés, la population.

Il nous faut retourner aux fondamentaux nous sommes dans une lutte des classes qu'il faut nommer, il faudrait arriver à organiser et accélérer les mouvements et coordonner les luttes qui se passent dans les boîtes.

Un grand merci aux Camarades d'Aulnoye-Aymeries pour leur accueil chaleureux et aux cheminots pour la réalisation du repas.

53e congrès de l'Union Locale de Halluin



C'est dans la salle "La Fraternelle" que s'est déroulé le 53e congrès de l'Union Locale de Halluin devant une quarantaine de participants.

Notre Union Locale créée en 1909 est une des plus anciennes de la Vallée de la Lys et de France. Une longévité que l'on doit beaucoup à ses militants salarié.e.s et retraité.e.s... Tous portent en eux un syndicalisme de luttes et de revendications.

Une délégation des Unions Locales de Comines, Tourcoing et Armentières était présente ainsi que les représentants des entreprises Guermonprez et ID Logistique (transports), Provost (metallurgie), Lemaitre Demeester (textile), Stellantis (groupe), Bernard (fournitures de bureau), Dekra (contrôle technique véhicules), Triselec, les

agents de la mairie de Halluin et de Tourcoing, les retraité.e.s de Halluin et enfin Chenoudi Mohamed, représentant l'Union Départementale.

Notre Union Locale est au service des salarié.e.s en portant assistance, conseil et défense des intérêts des salarié.e.s et retraité.e.s. D'autant plus que le patronat et les droites avec ses gouvernements successifs remettent en cause constamment les avancées sociales, les services publics, les retraites tout en intensifiant la privatisation.

Le nouveau bureau élu est composé de Boujema Chigri, secrétaire général ; Valérie Soren, secrétaire adjointe ; Véronique Dubois, trésorière ; Philippe Masson, trésorier adjoint.

Paul Ernould

Un 24^e congrès en plein renouveau pour l'Union Locale de Comines

Une quarantaine de représentants d'une union locale CGT de Comines en plein renouveau participait à son 24^e congrès ce samedi 4 octobre, salle Allard du complexe Arena de Comines.

Ce congrès marquait l'aboutissement du premier mandat du secrétaire général, Thomas Cornelis, et de son équipe, arrivés à la tête de l'union locale en 2021, au sortir du Covid. « Une belle aventure » selon Thomas Cornelis, marquée par un regain des activités et de la formation des syndiqués, les luttes pour la défense des retraites mais aussi locales en soutien aux militants de la Ferme de la Gontière, de Flandria, Venator, Sata Affichage Planorga, de Vert baudet, le centième anniversaire de l'union locale le 1^{er} mai 2023, la création de nouvelles bases chez TDEM, Onduclair à Comines, Vandenhove à Wervicq-Sud.

L'union locale a ainsi passé le cap des 200 syndiqués actifs et retraités cette année. Réélu secrétaire général à la tête d'une équipe rajeunie, Thomas Cornelis a appelé



à poursuivre dans cette dynamique, d'autant plus nécessaire quand le nouveau gouvernement vient d'annoncer de graves remises en cause des conquits sociaux, des services publics, des retraites.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations. Composition du nouveau bureau : Secrétaire général réélu : Thomas Cornelis ; Secrétaire à l'organisation : Vincent Renard ; Secrétaire à la formation : Chloé Duquenoy ; Secrétaire au juridique : Marie-Noëlle Maquaire ; Secrétaire au revendicatif : Patrick Vanhove ; Secrétaire à la communication : Orion Huguenin ; Secrétaire à la politique à la gestion financière (PAGF) : Corinne Vandembrouck ; Secrétaire PAGF adjointe : Marie-Françoise Verquin ; Présidente de la CFC : Sabrina De Keyster.

DUBOIS Marc.

***En route
pour la
préparation
du 13e
congrès
de l'Union
des Syndicats
de Retraité.e.s
du Nord***



Une note préparatoire à la tenue de notre 13e congrès de l'Union des Syndicats de Retraité.e.s du Nord, sur l'organisation, mais qui aborde également la politique de direction de l'Union des Syndicats de Retraité.e.s du Nord a été présentée à la Commission Exécutive du 15 novembre 2024.

Le 13e congrès de l'Union des Syndicats de Retraité.e.s du Nord est prévu les 27 et 28 novembre 2025.

Le slogan du congrès tourne autour de : « L'utilité du syndicalisme retraité.e.s, pour de nouvelles conquêtes sociales ».

Le trimestriel de l'USR 59, est écrit, composé et imprimé par des retraité.e.s syndiqué.e.s

